

COMPTE RENDU REUNION du 06/03/2015

Présents : T. Peycéré (TP), S Vergès (SV), P Cano (PC), JP Rouillon (JPR), D. Vialade (DV).

Procuration : P Pecapéra à Mme T Peyceré

Absent excusé : C Pellefigue

Début de la séance : 20h35

Ordre du jour :

- Validation Compte rendu dernière réunion
- Délibération : Complément FAR 2015
- Délibération : factures d'investissement à payer avant budget 2015
- Délibération : Programme d'éclairage public
- Points travaux : Transformateur
- Points travaux : Logement Communal
- Point coupe Bois
- Autorisation annuelle du Maire pour les déplacements (Réunions)
- Elections départementales (listes, mise en place des panneaux d'affichage)
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance

- **CR du 16/12/2014**

Pas d'observations

Le CR est adopté

- **DELIBERATIONS**

- *** Complément FAR 2015**

Mme le Maire expose que la délibération prise en décembre 2014 pour le FAR 2015, porte sur divers travaux pour un montant total HT de 23 090€. Or, il fallait atteindre le montant attribué de 45 000€ HT de travaux. Un report sera possible si la totalité des travaux ne peuvent pas être réalisés dans l'année. Ce qui sera sans doute le cas vu que la commune doit autofinancer à hauteur de 66%.

Mme le Maire propose de prendre une nouvelle délibération pour compléter le FAR. Le devis de la Routière des Pyrénées, déjà vu au conseil du 16/12 est pris en compte pour un montant 21 917€ HT.

Le total des travaux pour le FAR est de 45 007€ HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- *** Paiement des factures d'investissement** sur l'exercice 2015, avant ouverture du budget ;

Mme le Maire expose que des travaux d'investissement sont achevés ou vont l'être d'ici mi-mars. Le budget 2015 n'étant pas encore voté, il y a lieu de prendre une délibération afin d'autoriser Mme le Maire à payer les factures.

En voici le détail :

Article comptable 2183 - Clé RGS (dématérialisation actes)	Montant : 180,00 € Ttc
Article comptable 231 - Travaux logement	Montant : 1 075,80 € Ttc
Article comptable 20412- Transformateur	Montant : 6 690,00 € Ttc

La délibération est adoptée à l'unanimité

* programme d'éclairage public :

- 2 poteaux d'éclairage public

Mme la Maire expose que le programme d'éclairage public n'a pas été soumis à la Mairie par le SDE. Les travaux du transformateur font que des poteaux -et donc de l'éclairage public- vont être supprimés et il n'a pas été fait de programme pour remplacer l'éclairage. Le SDE a donc chiffré 2 candélabres en acier avec luminaire blanc pour un montant total de 2 640€ ttc dont 1 100€ à la charge de la commune.

Ne pouvant laisser de la voie publique sans éclairage, le conseil valide la proposition.

La délibération est adoptée à l'unanimité

- changement de toutes les lampes d'éclairage public

Le SDE a envoyé fin décembre un courrier intitulé Programme « éradication des lanternes équipées de tubes fluorescents ».

Les lampes sont obsolètes et les pièces de rechange n'existent quasiment plus.

La proposition du SDE est de remplacer les 11 lampes par des lampes à vapeur de sodium haute pression (couleur jaune) avec réduction de la puissance de 30% entre 22h et 6h. Le montant total de ce remplacement est de 4 950€ dont 1 650€ à la charge de la commune.

Un schéma est joint au courrier. Après avoir vérifié, il semble que des lampes nous ont été attribuées alors qu'elles ne seraient pas sur la commune. De plus, étant donné la validation du point précédent, il serait souhaitable d'harmoniser la couleur de la lumière diffusée sur l'ensemble de la commune. Le SDE a chiffré les travaux avec des lampes au sodium alors que le Conseil validerait des lampes blanches.

Le conseil propose de ne pas valider ce point et de le reporter à une prochaine réunion.

Le SDE va être à nouveau contacté pour revoir le schéma et le devis.

- Vente de bois aux particuliers

Ce point est rajouté à l'ordre du jour puisqu'il faut une délibération fixant le prix de vente du bois de chauffage aux particuliers. Le tarif avait été adopté en conseil du 12/9/14 : 35€ le stère.

Le trésor public sera en charge d'envoyer les avis des sommes à payer aux acheteurs.

La délibération est adoptée à l'unanimité

• **POINT SUR LES TRAVAUX**

* Transformateur ERDF

Le nouveau transformateur est en place. Fin mars tout devrait être terminé.

Tout sera câblé et les fils enlevés. Les poteaux qui sont sur la propriété de Mr Boirie seront enlevés en dernier.

* Logement communal

La nouvelle pièce (ancien local du comité des fêtes) attribuée au logement communal est bientôt terminée. Les travaux ont démarrés début décembre par la maçonnerie. Le placo-plâtre, le carrelage du sol, le déplacement de la cuisine (plomberie) sont terminés. Au dessus de l'évier, il faudrait mettre de la faïence pour protéger le mur.

Mme le Maire propose un carreau rouge et gris : DV doit lui donner réponse en fin de semaine. Ce carrelage est donné par Mme le Maire.

Reste à faire :

- le doublage plafond et le retour du mur côté cheminée de l'ancienne cuisine.
- Electricité : reste la partie plafond de l'ancienne cuisine
- Mur de la salle de bain et isolation des combles

Profitant des travaux, DV a fait passer 1 câble internet par le plafond pour la chambre du haut, le wifi étant limité.

Un devis a été demandé pour changer les radiateurs des chambres et couloir du haut, 1 radiateur sèche-serviette à la salle de bains.

DV dit que c'est inutile ; il allume un soufflant puis l'éteint. Cependant, il y fait froid (10° en hiver). Mme le Maire pense qu'un radiateur sèche-serviette qui reste allumé sera plus économe qu'un soufflant et cela permettrait d'enlever aussi l'humidité.

DV dit qu'il faudrait peut-être isoler le haut de la salle de bains. Il ne sait pas si entre l'ancien toit terrasse et le toit en bacacier, il y a de l'isolation.

Mr Mazencq va être contacté pour contrôler et chiffrer.

* Coupe bois - entreprise Sebso

Les coupes sont quasi terminées et ce, malgré les intempéries. Il reste les lots de bois chauffage destinés aux particuliers à dispatcher. Ils seront composés d'un mélange d'acacias, frênes et chênes.

L'entreprise va passer la lame pour aplanir la terre du chemin. Mr Cuvelier pense broyer les branchages qui restent sur place.

Il vient faire un point mercredi 11/03 à la mairie et nous donnera les volumes de bois coupés.

• DEPLACEMENTS DES ELUS

* Ordre de mission

Afin de couvrir administrativement et juridiquement les élus lors de leurs déplacements, Mme le Maire se doit d'établir un ordre de mission permanent.

SV propose un document. PC aussi, plus simple.

Le document est à revoir.

Etant donné les absents et les corrections à apporter, Mme le Maire propose que ce point soit repris à la prochaine réunion.

• ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les élections départementales auront lieu des Dimanches 22 mars et 29 mars.

La campagne débute le 9 mars.

4 listes pour le nouveau canton de Vic-en-Bigorre

Front National : Philippe Masselin et Christine Grieco.

Divers gauche : M. Poublan et Mme Lafourcade

Front de Gauche : Maurice Dussolier et Viviane Carcaillon

UMP-UDI : Clément Menet et Mme Latrille-Larmitou.

Panneaux à mettre pour lundi - rdv dimanche matin à 10h30

Mise en place du bureau : isoloir - affichage des arrêtés - samedi 21/03

DV sera absent le 22/03

Tenue du bureau de vote le 22/03 :

Matin :8h - 13h : TP, JR, PP

Après-midi : 13h 18h :SV, PC, CP

RDV donné à 8h pour tous.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Suite aux intempéries neigeuses et à la suppression du transport scolaire, Mme le Maire et SV ont prévenu par téléphone les foyers concernés.

Ce n'est pas une solution idéale car des oublis peuvent être faits.

Aussi, pour essayer d'être plus efficace, la mairie souhaite se doter d'un système de transmission d'informations plus performant.

Mme le Maire a pris contact avec la société Alerte Citoyen qui fournit cette prestation.

Le but est de prévenir rapidement la population par sms, mail ou appel téléphonique, des différentes alertes que l'on peut avoir (météo, transport...) mais aussi festives.

Le coût est de 0.09 € ht par envoi.

En comparaison, le coût est de 0.17 € chez Orange.

Cette solution semble faire l'unanimité du conseil mais sera rediscutée car il manque 2 conseillers.

Suite aux flyers qui doivent être faits pour la location de la salle des fêtes, DV pense qu'il faudrait en envoyer aussi aux traiteurs. SV précise qu'elle n'a pas encore eu le temps de s'y pencher. Elle prend note de la proposition.

Prochain conseil le mercredi 25/03 - 20h30

Séance levée à 23h20